

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE du mardi 16 octobre 2018

Information de la date du 1<sup>er</sup> conseil lundi 17/09 (réunion d'informations sur les élections) + mot dans les cahiers de liaison 20/09 + convocation adressée le 05/10/ 2018 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 16 octobre 2018, à 18 heures, à l'école Edgard Veau de Mardié.

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRESIDENT(E)</b>	
M <sup>me</sup> Kermanac'h	Directrice-enseignante
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
M <sup>me</sup> Chatillon, M <sup>me</sup> Crochet, M <sup>me</sup> Gack, M <sup>me</sup> Gendre, M <sup>me</sup> Guillot, M <sup>me</sup> Monnereau, M <sup>me</sup> Pasquier, M <sup>me</sup> Pinon, M <sup>me</sup> Talbot-Legrand , M <sup>me</sup> Trainoir, M <sup>me</sup> Voisin	Enseignantes
<b>ELUS</b>	
M. Thomas M <sup>me</sup> Cailleteau-Crucy	Maire Adjointe
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
Mme Chancolon, Mme Marteau, Mme Langlais, Mr Fumoleau, Mme Fruit, Mme Thabarin, Mme Pommier, Mme Robert, Mme Gouelibou, Mme Grillon-Dardant, Mme Maréchal, Mme Crosnier	Représentants élus
<b>LE DDEN</b>	
M <sup>me</sup> Ruffiot	DDEN

### Membres invités

Nom	Qualité
M <sup>me</sup> Lopez	ATSEM

### Membres absents

Nom	Qualité
M <sup>me</sup> Maupin	Inspectrice de l'Éducation Nationale
M <sup>me</sup> Perthuis M <sup>me</sup> Bouton M <sup>me</sup> Galinand Mme Sharko Julia Mme Flécher	Enseignante à 75% TRS Psychologue scolaire Rased Représentante des parents Représentante des parents

Pour introduction, la Présidente nomme des secrétaires de séance : M<sup>me</sup> Voisin (enseignante) et M<sup>me</sup> Crosnier (représentante de parents d'élèves)

**Présentation des membres du conseil** : tour de table

## Résultat des élections

440 inscrits sur la liste électorale.

222 votants, soit un taux de participation de 50,45%.

48 bulletins blancs ou nuls, donc 174 suffrages exprimés.

100% des suffrages exprimés pour la liste unique présentée.

La répartition titulaires / suppléants se fait dans l'ordre d'inscription sur la liste : les 12 premiers sont titulaires, les 2 derniers sont suppléants.

**CHANCOLON Christine**

**MARTEAU Audrey**

**LANGLAIS Alexia**

**FUMOLEAU Stephen**

**FRUIT Céline**

**THABARIN Gaëlle**

**POMMIER Delphine**

**ROBERT Laëtitia**

**GOUELIBO Delphine**

**GRILLON-DARDANT Céline**

**MARÉCHAL Céline**

**CROSNIER Florence**

**FLECHER Laure**

**SHARKO Julia**

Les résultats et la liste des élus sont affichés aux entrées maternelle et élémentaire depuis vendredi soir et le resteront toute l'année.

## Bilan de la rentrée 2018-2019

### - Rythmes scolaires

Semaine de 4 jours : 8h30 (ouverture des grilles 10 minutes avant) - 11h45 / 13h45 (ouverture des grilles 10 minutes avant) = allongement d'une demi-heure de la pause méridienne - 16h30.

Mêmes horaires pour la maternelle et l'élémentaire.

### - Effectifs

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
31	36	44	47	30	41	50	34

Maternelle : 111 élèves pour 4 classes soit une moyenne de 27,75 élèves par classe.

Elémentaire : 202 élèves pour 8 classes soit une moyenne de 25,25 élèves par classe.

TOTAL maternelle + élémentaire : 313 pour 12 classes soit une moyenne de 26,08 élèves par classe.

Par rapport à la rentrée dernière : 2 élèves de moins donc stabilité.

Perspectives : **30 enfants de 2016 figurent sur les listes de l'état civil.**

Pour le nouveau lotissement du clos de l'Aumône, les services de l'urbanisme de la ville savent déjà qu'il y a des enfants dans ces premières familles à s'installer ici :

2009 : 2 enfants (CM2)

2010 : 3 enfants (CM1)

2012 : 2 enfants (CE1)

2013 : 1 enfant (CP)

2015 : 2 enfants (MS)

2016 : 1 enfant (PS)

2017 : 2 enfants (futurs PS rentrée 2020)

Projection 2019-2020 : 41 entrants pour 34 CM2 sortants, soit une augmentation de 7 élèves, ce qui ferait une moyenne de 26,66 par classe avec en maternelle 100 enfants, soit 25 élèves en moyenne ; et en élémentaire 220 élèves soit une moyenne de 27,5.

- **Equipe pédagogique**

Peu de changements par rapport à l'année dernière : M<sup>me</sup> Gack a rejoint l'équipe en remplacement de M<sup>me</sup> Hauville qui était nommée à titre provisoire.

M<sup>me</sup> Talbot-Legrand assure la décharge de direction de M<sup>me</sup> Kermanac'h jusqu'au 25 février, pendant le congé maternité de M<sup>me</sup> Brouard. M<sup>me</sup> Talbot-Legrand est en classe le jeudi et le vendredi ; M<sup>me</sup> Kermanac'h le lundi et le mardi.

M<sup>me</sup> Chatudeau assure le 25% de complément de temps partiel de M<sup>me</sup> Perthuis pendant le congé maternité de M<sup>me</sup> Da Silveira qui reprendra après les vacances de la Toussaint. M<sup>me</sup> Chatudeau est en classe le jeudi. M<sup>me</sup> Perthuis le lundi, mardi, vendredi.

M<sup>me</sup> Polzyck Margaux , ATSEM, est maintenue en maternelle (grande section) et passe à 80%. Les enseignantes remercient la municipalité pour cela.

- **Structure pédagogique**

PS-MS	PS-MS	MS-GS	GS	CP	CP
15 + 12	16 + 12	12 + 16	28	23	24
M <sup>me</sup> Trainoir	M <sup>me</sup> Guillot	M <sup>me</sup> Chatillon	M <sup>me</sup> Gendre	M <sup>me</sup> Perthuis	M <sup>me</sup> Pinon

CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1	CM1-CM2	CM2
24	6 + 21	20 + 6	27	17 + 7	27
M <sup>me</sup> Monnereau	M <sup>me</sup> Crochet	M <sup>me</sup> Voisin	M <sup>me</sup> Pasquiet	M <sup>me</sup> Gack	M <sup>me</sup> Kermanac'h

**Modifications et vote du règlement intérieur**

Modifications apportées :

- Organisation du temps scolaire (jours et horaires de classes)
- Activités Pédagogiques Complémentaires (jours et horaires de ces APC)
- Interdiction du téléphone portable
- Dispositions particulières : goûters du matin

**Discussion autour de la collation** : Des enseignantes, essentiellement de CP, ont remarqué que beaucoup d'enfants prennent un goûter fourni par leurs parents lors de la récréation de 10h-10h15. Or, depuis 2004, il est préconisé de supprimer la collation ou, si elle est maintenue, de l'éloigner de plus de 2 heures du repas de midi. Mais les CP qui prennent un goûter (fourni par leurs parents) entre 10h et 10h15 passent à table à 11h45. Ce goûter est-il vraiment nécessaire ?

Il ressort de la discussion que les membres du conseil d'école souhaitent inscrire dans le règlement intérieur qu'un petit en-cas, si les parents le jugent nécessaire, peut être pris à l'école mais à l'arrivée, entre 8h20 et 8h30.

**Résultat du vote de l'ensemble du règlement intérieur**

26 votants : 11 enseignants, 12 représentants de parents d'élèves, M<sup>me</sup> Ruffiot DDEN, M. le Maire, M<sup>me</sup> l'adjointe aux affaires scolaires

POUR : 26 / 26

CONTRE : 0 / 26

ABSTENTION : 0 / 26

Règlement intérieur, chartre de la laïcité et protocole harcèlement joints à ce compte-rendu.

**Projet d'école et projets des classes**

- **Projet d'école**

Progrès constatés	Points à améliorer
<b>AXE 1</b>	
<i>Les langages pour penser et communiquer :</i>	
<i>Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.</i>	
Fortes implications des élèves quand il s'agit d'utiliser la langue française pour partager avec des pairs, surtout à l'oral.	<b>Développer les différentes formes d'écrits :</b> -correspondance par mail -étendre le travail sur les lettres : correspondance vers des partenaires de

	<p>l'école et pas seulement inter-classes          -publications plus régulières de travaux d'élèves sur le portail école du site de la mairie (vie des classes)          -fabrication d'affiches  <b>Travail sur la réécriture</b> pour des écrits de plus grande qualité.  <b>Etendre la correspondance aux langues vivantes étrangères</b> : avec l'école d'Errol, ville jumelée à Mardié.</p>
<p><b>AXE 2</b>  <i>Conforter une école bienveillante et exigeante</i>          ➤ Renforcer la relation et la coopération avec les familles          ➤ Favoriser le travail collectif de l'équipe</p>	
<p>Quasiment 100% de participation aux rencontres individuelles trimestrielles.          Davantage de demandes de rendez-vous émanant des parents.          Réunions de rentrée des classes : entre 50 et 80% de présents.</p> <p>Meilleure implication lors des activités nécessitant un encadrement supplémentaire : sorties, ateliers,...</p> <p>Programmations de cycles 1/2 en écriture</p> <p>Programmations de cycle 2</p> <p>Critères d'évaluations et seuil de notation établis en équipe pour toute l'école.          LSU pour tous les enseignants à partir du CP.</p> <p>Mise en place d'outils que les élèves conservent d'une année sur l'autre : cahier des arts GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2, cahier d'anglais CM1-CM2, classeurs français, math, HG, sciences CM1-CM2</p>	<p>Peu de participation aux réunions collectives globales pour tous les parents de l'école.          Par exemple : la réunion de rentrée sur les élections de représentants de parents, la sécurité et le fonctionnement de l'école : seulement 18 familles présentes → autres modes d'information à développer = informations administratives à donner lors des réunions de classe, publications plus régulières sur le portail école du site de la mairie.</p> <p>A nuancer : selon les activités proposées, plus ou moins de volontaires. Difficultés à avoir des encadrants sur les activités sportives, de sécurité routière, les activités qui nécessitent un agrément. Cependant aucune sortie n'a été annulée pour manque d'encadrants.</p> <p>Revoir les programmations cycle 2 « en questionner le monde »</p> <p>Développer les programmations de cycle 3</p> <p>Instauration d'un classeur d'anglais CP-CE1-CE2</p>

- **Projets des classes**

MATERNELLE + ÉLÉMENTAIRE : Intensifier **l'Éducation au Développement Durable (EDD)** commencée l'année dernière :

- Des bacs jaunes pour le tri sélectif papier / cartonnets / bouteilles plastiques sont maintenant présents dans toutes les salles

- Une opération de recyclage des piles est lancée en partenariat avec « Corepile »: les familles ont jusqu'au 30 novembre pour rapporter à l'école leurs piles usagées. Le poids de piles récolté sera converti en argent qui sera versé à une association de protection de l'enfance, donc initiative qui lie le développement durable et la solidarité.
  - Deux récupérateurs d'eau de pluie ont été installés côté élémentaire pour permettre l'arrosage des parterres et du potager en cours d'aménagement.
  - Un composteur va bientôt être installé.
  - En élémentaire, certaines classes prolongent et intensifient le projet de jardin bio : des bulbes et des jachères fleuries ont été plantés, un potager et de nouveaux parterres verront le jour au printemps.
- Ce projet est pluridisciplinaire et s'inscrit dans le volet « *s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit* » du projet d'école car certaines classes ont écrit à des jardineries pour obtenir des bulbes et des graines. L'équipe remercie la municipalité et les services techniques pour leur aide dans l'aménagement du jardin d'école.

A ce sujet, Mme Ruffiot est intervenue sur le projet « Ecoles Fleuries » et a souligné la participation active de l'école. Le résultat du concours est prévu pour le 21 novembre. Les gagnants recevront un lot de graines et un ensemble d'outils de jardinage. Elle a également proposé d'inscrire l'école à un projet plus global en relation avec le développement durable : « Se construire Citoyen ».

CLASSE DE CE1-CE2 de M<sup>me</sup> Crochet : projet de **classe de découverte** au Centre de Crocq dans la Creuse. Le projet est en attente d'une réponse mais le dossier a été déposé. Le projet pédagogique est ciblé sur la découverte du milieu naturel et sur des activités équestres.

CLASSES DE CM1 de M<sup>me</sup> Pasquiet et CM2 de M<sup>mes</sup> Kermanac'h et Talbot-Legrand : projet de **correspondance scolaire, en anglais, avec l'école d'Errol**, ville d'Ecosse jumelée avec Mardié. Les premiers contacts ont été établis avec une enseignante d'Errol. Nous attendons le retour de l'école d'Errol...

Les CM2 sont en train d'écrire une première lettre à destination de cette école pour tenter de motiver les élèves écossais à entrer dans le projet.

Ce projet s'inscrit dans l'extension du volet « *Les langages pour penser et communiquer* » du projet d'école : correspondance en langue vivante étrangère.

Il est prévu aussi d'écrire aux services de la famille royale d'Angleterre.

5 CLASSES ELEMENTAIRES travaillent avec la municipalité, l'association des anciens combattants et l'école de Bou à la préparation du **centenaire de l'armistice de 1918**.

Tous les élèves des classes de CE1-CE2 de M<sup>me</sup> Crochet, CE2-CM1 de M<sup>me</sup> Voisin, CM1 de M<sup>me</sup> Pasquiet, CM1-CM2 de M<sup>me</sup> Gack, CM2 de M<sup>mes</sup> Kermanac'h et Talbot-Legrand apprennent la chanson « *Le soldat* » de Florent Pagny et verront *la Marseillaise* déjà bien travaillée l'année dernière.

Les élèves volontaires pour participer à la cérémonie commémorative chanteront ces chants lors de la cérémonie.

M. Jacques Thomas interviendra aussi dans les classes sur le thème de l'armistice.

Les élèves confectionnent également 46 bleuets en hommage aux 46 Mardésiens morts au combat, fabrication à partir de bouteilles d'eau recyclées : ils seront déposés au monument aux morts peu avant la cérémonie.

Au cours de celle-ci, les élèves allumeront aussi 46 bougies.

Les classes de CP et CE1 travaillent également sur le 11 novembre sous la forme de 3 ateliers qui se dérouleront le vendredi 9 novembre : chant « La Marseillaise » - déplacement sur le lieu de commémoration (cimetière) - activités documentaires

CLASSE DE CE1 de M<sup>me</sup> Monnereau : projet **cuisine** du monde avec participation des parents.

LES CLASSES DE CE1 de M<sup>me</sup> Monnereau et de CE2/CM1 de M<sup>me</sup> Voisin ont un projet d'**échanges sur le thème du monde** : chaque période, les CE1 présentent un continent sous la forme d'exposés et les CE2/CM1 offrent une lecture d'un conte d'origine.

Les CLASSES DE CP-CE1 préparent des **chants sur le thème du monde**.

Les 8 classes de l'ELEMENTAIRE, du CP au CM2, sont inscrites à deux ou trois **concerts JMF**.

### **Natation à la piscine de Chécy**

Les classes de GS du secteur de l'Aquacienne ne vont plus à la piscine, faute de créneaux suffisants.

Toutes les classes du CP au CM2 bénéficieront de 10 séances de natation.

- **Du 17 septembre au 7 décembre 2018** : le mardi après-midi : classes de CM2 de M<sup>me</sup> Kermanac'h et de CM1-CM2 de M<sup>me</sup> Gack ; le jeudi après-midi, classe de CE1 de M<sup>me</sup> Monnereau.

Horaire dans l'eau : 14H40-15H20.

- **Du 10 décembre 2018 au 16 mars 2019** : Le jeudi après-midi, classes de CE1-CE2 de M<sup>me</sup> Crochet et CE2-CM1 de M<sup>me</sup> Voisin.

Horaire dans l'eau : 14H40-15H20.

- **Du 18 mars au 14 juin 2019** : le jeudi après-midi, classe de CM1 de M<sup>me</sup> Pasquet.

Horaire dans l'eau : 14H15-14H45

Le jeudi après-midi aussi, classes de CP de M<sup>me</sup> Perthuis et de M<sup>me</sup> Pinon.

Horaire dans l'eau : 14H45-15H20

Les classes de MATERNELLE et CYCLE 3 envisagent de participer à **Bords de l'Oart**

MATERNELLE : projet **sciences**

Il s'agit de construire un mur d'objets de transvasement et un autre sur le son.

D'autres projets sont prévus (dates non communiquées).

- Spectacle

- Visite au Musée des Beaux Arts d'Orléans

- Venue d'un auteur d'album de jeunesse

### **Organisation des APC (activités pédagogiques complémentaires)**

En ELEMENTAIRE, les horaires actuellement pratiqués sont 11h45-12h15.

Les APC ont, au cours de cette première période, été utilisés pour du soutien aux élèves en difficulté, des passations orales individualisées dans le cadre des évaluations nationales de CP et CE1, la préparation du centenaire du 11 novembre 1918.

Pour le reste de l'année, nous poursuivrons dans cette optique : aide aux élèves en difficulté et mise en place de projets impliquant toutes ou au moins plusieurs classes de l'école.

En MATERNELLE

La demi-heure d'APC est parfois compliquée pour les plus jeunes enfants. En grande section (13h-13h30), ce temps supplémentaire sert à des activités très variées en fonction des projets pédagogiques : initiation aux jeux de société, ateliers de langage oral et travail d'écriture sous forme de dictée à l'adulte. Les élèves de moyenne section seront concernés par ces APC plutôt vers la fin de l'année.

### **Présentation du RASED**

Le RASED a 2 missions :

- La prévention des difficultés scolaires et des difficultés d'adaptation à la vie collective.

- La remédiation en cas de difficultés durables sur le plan scolaire ou dans l'adaptation à la vie collective.

Une information émanant du RASED a été collée dans les cahiers de liaison en début d'année.

Cette plaquette indique que les élèves « *peuvent être aidés dans le cadre scolaire par une enseignante spécialisée du R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) : M<sup>me</sup> Karine GALINAND, psychologue de l'Éducation Nationale, M<sup>me</sup> Céline COUET, enseignante spécialisée chargée des aides relationnelles (comportement difficile, inhibition, gestion difficile de la frustration...), M<sup>me</sup> Nathalie GOSSART, enseignante chargée des aides pédagogiques.* »

Dans les faits, seule la psychologue scolaire intervient à Mardié.

Les parents peuvent la contacter directement au 02.38.84.41.07 (laissez un message sur le répondeur) ou via l'enseignante de leur enfant. Les enseignantes proposent aussi aux parents l'aide du RASED.

Le local RASED de l'école est en cours de réfection. En attendant la fin des travaux, M<sup>me</sup> Galinand s'installe dans la bibliothèque de l'école quand elle vient à Mardié.

### Bilan financier 2017-2018 de la coopérative scolaire

M<sup>me</sup> Pinon, mandataire de la coopérative scolaire, dresse le bilan de l'année scolaire précédente :

Au 31/08/2017, le solde de la coopérative scolaire s'élevait à **3638,24€**.

Au 31/08/2018, le solde de la coopérative scolaire s'élève à **13 132,50€**.

- Les charges de la coopérative pour l'année scolaire 2017-2018

Quelques précisions sur les charges principales :

- la cotisation OCCE s'élevant à 637,26€.
- les sorties pédagogiques s'élevant à 9215,76€.
- le projet numérique en maternelle avec l'achat de biens durables (tablettes, appareils photos...) avec un total qui s'élève à 1305,85€.
- l'achat de produits pour cessions c'est-à-dire l'achat des photos au photographe, l'achat des pains au chocolat, au total 4918,92€.

- Les bénéfices de la coopérative pour l'année scolaire 2017-2018

Les bénéfices les plus importants sont :

- les ventes de photographies aux familles et les ventes de pains au chocolat, au total 8120,12€.
- les subventions mairie (14 415€) et le don de Mardié Récré (500€).
- les dons des familles avec un montant de 2918,30€.

- Bilan

→ Les comptes sont équilibrés.

→ Les subventions de la mairie vont être utilisées cette année pour un projet musique à l'école élémentaire et pour la classe de découverte de Mme Crochet.

→ Des actions seront reconduites afin d'entretenir un solde positif.

### Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

2 types de risques sont concernés :

- **Attentat-intrusion** (appel anonyme, colis suspect, action terroriste à proximité ou intrusion dans l'école)

2 scénarii : mise à l'abri ou évacuation

- **Risques majeurs** = risques naturels (tempête, inondation, mouvement de terrain) ou technologiques (nuage toxique, explosion, radioactivité).

2 scénarii : le confinement ou l'évacuation.

#### Information aux familles dans le cadre du PPMS :

- Ne venez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ou ne pas vous exposer au danger.
- Ne téléphonez pas pour ne pas encombrer les réseaux.
- Ecoutez la radio sur les fréquences suivantes : France Inter, France Info, France Bleu Orléans.

De nouveaux moyens d'alerte sont en train d'être mis en place :

- Un talkie-walkie côté maternelle et un autre côté élémentaire pour sécuriser les ouvertures de grilles.
- Bientôt seront installées des alarmes silencieuses : voyant lumineux rouge dans chaque salle.
- Des films occultants devraient aussi être posés sur les vitres des classes

Par ailleurs, la Mairie va mettre en place un nouveau dispositif d'alerte à la population : un exercice d'alerte de masse est prévu.

### Bilans des exercices de sécurité

#### - Exercice d'évacuation incendie le lundi 10 septembre

Alerte donnée à 9H30 - Evacuation rapide et dans le calme avec 1<sup>er</sup> rassemblement de chaque classe en bas du parking de l'école. Une fois que l'enseignante s'était assurée que sa classe était complète, mise à l'abri au centre de loisirs jusqu'à la fin de l'alerte.

Problème : il n'y a pas toujours du monde au centre de loisirs le matin pour nous ouvrir.

→ Serait-il possible d'avoir la clé du centre ou, pour la directrice, un « pass » ouvrant tout ?



## - Exercice d'évacuation dans le cadre du PPMS attentat-intrusion le vendredi 12 octobre

Alerte donnée par SMS par le policier municipal, M. Lacaze = consignes d'évacuation du groupe scolaire

Intrusion type attentat terroriste par la grille d'entrée de l'élémentaire

- Maternelle : fuite puis cheminement vers la mairie et mise à l'abri à l'intérieur de la mairie
- Classe 12 : Fuite par la porte arrière de la salle des maîtres, puis cheminement jusqu'au centre de loisirs et mise à l'abri à l'intérieur du centre de loisirs.
- Classes 4-5-7 : Fuite par l'issue de secours de la classe 4 puis cheminement vers la mairie via la rue et mise à l'abri à l'intérieur de la mairie.
- Classes 8-9-2 : Fuite par le couloir adjacent à la classe 2, puis traversée de la route vers la mairie et mise à l'abri à l'intérieur de la mairie.
- Classe 3 : Fuite via la salle France Routy puis cheminement vers la mairie via la rue et mise à l'abri à l'intérieur de la mairie.

### Points positifs

- Évacuation rapide, sereine et quasiment silencieuse en élémentaire comme en maternelle
- Pour 11 classes sur 12, pas de mise à découvert pendant l'évacuation : M. Lacaze ne les a pas vues, ni entendues, alors qu'il a suivi les groupes à l'intérieur de l'école.

### Points à améliorer

- L'alerte par les portables n'est pas tout à fait fiable : l'exercice était programmé, donc chacune avait son portable et a fait attention au « bip » du SMS mais qu'en serait-il en cas de déclenchement non programmé ?  
→ Une alarme silencieuse (voyant clignotant) va être installée dans chaque salle.  
Cela n'empêchera pas l'utilisation des portables car celui qui déclenche l'alarme devra ensuite informer du lieu d'où provient la menace.
- Les enseignants doivent, en plus d'acquérir des réflexes de fuite, être vigilantes à l'environnement et être capable de ralentir la fuite ou d'en changer le cheminement si l'intrus est sur leur passage, comme ça a été le cas pour la classe 12 lors de l'évacuation.

## Bilan de la visite de sécurité par la DDEN

Elle s'est déroulée le vendredi 12 octobre.

M<sup>me</sup> Ruffiot, DDEN : Bilan positif sur le plan de l'entretien des locaux, du respect de la réglementation et de la sécurité. Il a été également souligné le fait que l'école de Mardié est l'une des rares écoles dotées d'un matériel informatique (TBI) installé dans pratiquement toutes les classes.

## Présentation de la zone de proximité

La zone de proximité comprend des lieux dans lesquels les classes peuvent se rendre sans accompagnateur supplémentaire si l'enseignant ne le juge pas nécessaire. Ce sont des lieux accessibles à pied ou en car :

- Le centre périscolaire
- le centre aquatique de Chécly
- le bourg de Mardié
- le stade

## Travaux et matériel

- Remerciements pour les travaux réalisés pendant l'été et au cours de cette première période :  
→ Installation du TBI et de rideaux occultants dans la classe 8  
→ Aménagements, par les services techniques, dans le cadre de notre projet développement durable : parterres le long des bâtiments, aménagements qui permettront la plantation d'un potager à la place de l'ancienne structure, mise en place de récupérateurs des eaux de pluie, don de graines pour une jachère fleurie et prochainement installation d'un bac à compost.  
→ Interventions régulières et rapides pour les petites réparations du quotidien.
- Suite à de nombreuses incivilités dans les toilettes des garçons (urine dans la poubelle, dans les lavabos, par terre dans la bouche d'évacuation des eaux, cailloux et sacs plastique dans les cuvettes), nous fermons les portes des toilettes à clé et nous les ouvrons au début de chaque récréation, sous surveillance d'un adulte. Mais la poignée tient mal, fermer à clé et rouvrir est difficile et la porte vitrée d'entrée des sanitaires est cassée : serait-il possible de changer tout cela ?



- Téléphone : Apparaît toujours sur Internet (notamment moteur de recherche Google) un numéro erroné pour le groupe scolaire ! Des personnes essayant de joindre l'école n'y parviennent pas. Cela s'est, par exemple, produit pour la piscine de Chécy qui a tenté de nous joindre pour nous prévenir de l'annulation d'une séance mais n'y est pas arrivée puisqu'ils faisaient le mauvais numéro : la classe de M<sup>me</sup> Monnereau a donc fait un aller-retour pour rien à Chécy.
- Côté maternelle, les plus petits arrivent à passer entre les barreaux du portail qui est en haut de la cour (l'accès qui donne sur le parking). Pourriez-vous rajouter du grillage pour combler les vides entre les barreaux ?
- Personne ne sait où est la clé du panneau d'affichage côté maternelle (près de la porte vitrée).
- En maternelle, un muret est abimé et s'effrite, dans le hall, près de l'entrée de la classe de M<sup>me</sup> Chatillon.
- La rampe d'accès handicapés achetée par la mairie pour l'accès à la BCD n'est pas utilisable : l'enseignante et l'AESH n'arrivent pas à la mettre en place car elle est trop lourde.
- Demande de remplacement du panneau d'affichage réservé aux parents d'élèves car la vitre est devenue opaque.
- Demande de néons à remplacer (BCD et salle de motricité).
- Boutons poussoirs des lavabos à changer dans les sanitaires et classes.

### Questions transmises par les parents aux représentants de parents d'élèves

La seule question portait sur les toilettes garçons mais il y a déjà été répondu.

*Séance levée à 20H37*

*Prochain conseil d'école le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 à 18 heures*

Le 16/10/2018 à Mardié

La directrice de l'école, présidente de séance  
KERMANAC'H Stéphanie

Les secrétaires de séance,

M<sup>me</sup> Voisin , enseignante  
M<sup>me</sup> Crosnier, représentante de parents  
d'élèves